

Protocole de Sécurité en VTT – Académie de Guyane

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l’établissement |  | |
| Partenaire  (coordonnées – convention) |  | |
| Site de pratique |  | |
| Transport (nom – coordonnées) |  | |
| Dates ou périodes envisagées |  | |
| Classes et collègues EPS concernés  (noms et numéros de portable) |  | |
| Nombre d’élèves et d’encadrants |  | |
| Matériel utilisé ou à acquérir |  |  |



Ce protocole est une proposition académique et sera à ajuster à la marge aux contextes des différents établissements ou sites de pratique.  
Celui-ci s’appuie sur le [Vadémécum APPN](https://eps.dis.ac-guyane.fr/sites/eps.dis.ac-guyane.fr/IMG/pdf/vade_me_cum_-_re_diger_un_protocole_de_se_curite_appn_en_guyane.pdf), incontournable pour rédiger votre projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Date et signature du professeur EPS porteur du projet | Date et signature pour validation du protocole par le chef d’établissement |
|  |  |

## Liste de contrôle en VTT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Avant** | **Pendant** | **Après** |
| * **Contacter le propriétaire** ou **responsable** du site de pratique pour se renseigner sur les éventuels **arrêtés municipaux** interdisant l’accès au(x) sentier(s) des vélos et prévenir de votre présence aux jours et horaires prévus. * Réaliser une **reconnaissance** du site de pratique(accès, topographie, difficulté, dangers…) ainsi que son état actuel de praticabilité pour ajuster l’itinéraire (distance, hétérogénéité des élèves, évolution de la végétation, chablis, zones de pauses sur le parcours…). * S’assurer du fonctionnement des **moyens de communication** (talkie walkie, téléphone…). * Vérifier **le matériel** disponible (cf. annexe). * Informer les élèves de la **tenue à porter** et du matériel nécessaire : tee-shirt ou manches longues, chaussures de sport fermées, chaussettes montantes, gourde, crème solaire, lunettes de soleil, pique-nique, en-cas. *L’information peut faire l’objet d’un mot dans le carnet pour information aux parents.* * Prévoir une **trousse de secours** la plus complète possible (au minimum : compresses, stériles, antiseptique, pansements de différentes tailles, ciseaux, pince à échardes, sucre, gants à usage unique, bande, sérum physiologique, couverture de survie). * Si des élèves possèdent un [**PAI**](https://eps.dis.ac-guyane.fr/Presentation-des-PAI-PPS-PAP-PPRE-sous-forme-d-infographie.html), prévoir le nécessaire pour être en mesure de réagir. * Créer **un cahier d’entretien VTT** ainsi qu’une **liste d’attribution casque/élève/VTT** (réglage, rangement, suivi). * Préparer **des fiches** circulation/matériel/sécurité/incident à l’intention des élèves (simples, opérationnels 🡪 routines). * S'assurer de disposer du **numéro de l'établissement, du chef d’établissement ou de l’adjoint, d'un ou deux CPE.** * Anticiper une **solution de repli en cas d’annulation de la sortie,** prévoir plusieurs **replis abrités** le long du parcours. | * Ne pas hésiter à **renoncer** si les conditions sont défavorables (météo, conditions physique, dégâts matériels…) avant ou pendant la leçon ([cf. circulaire nationale du 20 avril 2017](https://eps.dis.ac-guyane.fr/Circulaire-Securite-dans-les-APPN.html)). * Emporter **la trousse de secours et le kit réparation.** * Avant de quitter l’établissement, vérifier **l’équipement des élèves** (tenue, bonnes baskets avec lacets rentrés dans la chaussure, sac à dos, pique-nique, gourde…). * **Compter les élèves** avant de monter dans le bus et à chaque rassemblement important. * Rappeler, au calme, **les fiches circulation, matériel, sécurité, incident** et déterminer des **signaux de communication** (direction, arrêt, alerte). * Donner aux élèves un numéro unique à contacter en cas de problème. * Établir des groupes identifiables et les noter afin de savoir où sont tous les élèves à n’importe quel moment. * Expliquer l’importance des **rôles de meneur** et **serre file.** * De manière générale, l**es deux roues doivent être au sol**, pas de wheeling ou « roue arrière ». * Prévoir des **pauses fréquentes et sécuritaire** pour resserrer le groupe et faire des rappels de sécurité. * En cas de passage difficile, technique ou exposé : privilégier la **reconnaissance à pieds.** * Insister sur **l’éducation à l’environnement** (ne pas jeter les déchets au sol, prévoir un sac poubelle). | * **Compter** les élèves au retour, lors de l’entrée dans le bus et/ou dans l’établissement. * Au cours du **bilan** avec les élèves, insister sur **la dimension** **sécuritaire** ainsi que les **comportements moteurs,** positifs observés au cours de la sortie. * Faire un bilan **logistique** permettant l’ajustement de l’organisation de la leçon (transport, itinéraire prévu VS réalisé, temps prévu VS effectif…). * Réaliser **un nettoyage, une vérification et si besoin une réparation du matériel** avec et par les élèves pour les sensibiliser et les responsabiliser (nettoyage et lubrifications des pièces en mouvement : chaines, câbles et dérailleurs, plongeurs d’amortisseurs). |

**ANNEXES**

**Recommandations pour le VTT sur la route et en sentier**

Sauf si le contraire est indiqué à l'aide de la signalisation, les utilisateurs de cycles doivent, au même titre que les autres usagers, respecter le Code de la route.

Si le groupe est très important, il doit être divisé en sous-groupes n’empiétant pas sur plus de 20 m de chaussée et l’espace entre les sous-groupes doit être d’au moins 50 m pour permettre aux véhicules de dépasser.

La vérification **avant** **et** **après** chaque sortie doit être minutieuse et notée dans un carnet de route élève ou enseignant. Cette vérification comprend la propreté et l’état général du VTT.

* Casques et jugulaires (coque en contact avec le crane sans compression, réglage des jugulaires en contact avec le cou sans gêne)
* Poste de pilotage bien serré (poignées, leviers freins et vitesses, potence)
* Selle avec son serrage rapide (pieds au sol selle au niveau de la hanche et/ou jambe presque tendue une fois assis, pédale en bas)
* Fonctionnement de l’amortisseur et de la fourche si présents
* Transmission : pédalier, dérailleurs, chaine (graisser la chaine et régler les dérailleurs en cas de besoin)
* Axes de roues et serrage rapide
* Pneus en bon état (gonflé et “crampons” encore bien présent) ainsi que l’état général de la jante (voile, saut, éclat, rayons...)
* Freins à patins ou à disques câble et hydraulique (quand je freine, je m’arrête en quelques mètres et il doit être impossible de bouger la roue à la main)

Prévoir **une trousse de réparation :** kit crevaison : pompe, démonte pneu, rustines, colle, chambre à air, dérive chaine et attache rapide, multi-tools...

L’enseignant alterne le rôle de meneur et de serre file en fonction du milieu de déplacement :

* Route : il se déplace le long du groupe en double file pour faire navette entre le meneur et le serre file préalablement déterminés. Ainsi, il dispose d’une vue d’ensemble, peut faire ses régulations et peut agir rapidement en cas d’incident.
* Plat / Montée : l’enseignant peut se positionner en serre file pour réguler l’arrière du groupe et avoir une vue d’ensemble.
* Descente : fractionnée en plusieurs partie pour réguler la vitesse, sonder le groupe sur d’éventuelles difficultés et apporter des régulations sur des portions de parcours. L’enseignant se positionne toujours devant pour imposer le rythme (peu de vitesse), les trajectoires et les arrêts.

Désigner un élève **meneur** (ne doit pas se faire doubler par un autre élève, garder un rythme imposé par l’enseignant et respecter ses consignes) et un **serre file** (portant un gilet rétro-réfléchissant, restant dernier et capable d’alerter en cas d’incident).

**Règles de circulation sur voie ouverte, route avec voie cyclable** : garder une distance de sécurité d’au moins 1 vélo soit 2m avec celui de devant, ne pas se doubler, alerter celui de devant en cas d’incident.

**RESSOURCES POUR LE VTT EN GUYANE**

* Règles de sécurité en vélo sur route :  
   <https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2019-03/sr_depliantvelo_bd.pdf>
* Texte régissant la sécurité dans les APPN : Circulaire n° 2017075 du 19/04/2017  
  <https://eps.dis.ac-guyane.fr/Circulaire-Securite-dans-les-APPN.html>
* DEAL (Direction de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement) :   
  <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/fleuves-rivieres-et-criques-r517.html>
* GEPOG (Groupe d’Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane) et autres sites en lien avec ses activités :  
  <http://www.gepog.org/Le-GEPOG-vous-invite-%C3%A0-d%C3%A9couvrir-les-sites-web-en-lien-avec-ses-activit%C3%A9s>
* ONF (Office National des Forêts) :   
  <http://www1.onf.fr/guyane/@@index.html>
* Géoportail (cartes IGN) :   
  <https://www.geoportail.gouv.fr/>
* Calcul itinéraires (permet de tracer un itinéraire pour calculer le dénivelé, temps estimé…) :   
  <https://www.calculitineraires.fr/>
* Circulaire académique relative aux morsures de serpent :   
  <https://eps.dis.ac-guyane.fr/Circulaire-academique-APPN-et-securite.html>